

Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) constitue un élément du cycle annuel d'élaboration budgétaire au même titre que le budget primitif (BP) qu'il précède ou encore du compte Financier Unique (CFU) de fin d'exercice qu'il traite.

## I. Contexte économique et social

### 1. Le contexte national

L'analyse macro-économique qui fixe le contexte d'élaboration budgétaire reste un exercice quelque peu incertain.

#### 2025

- **Des tensions géopolitiques accrues**
- **Un environnement politique instable** : En France, la croissance est prévue par l'INSEE à environ 0,9% et l'inflation devrait se stabiliser autour de 1,3%

#### 2026 :

La situation globale reste fragile et instable : **Conflits, crise économique et budgétaire** (3 300 milliards de dette), **guerre commerciale** (droits de douane...). **L'instabilité politique** impacte désormais l'économie française. Ces événements externes à la collectivité sont cependant des variables qu'il faut prendre en compte dans **notre gestion locale**.

**Selon la Banque de France**, la hausse du **PIB** en France ne dépassera pas **0,9 % en 2026**. L'instabilité politique et les droits de douane pèsent sur l'activité économique. La croissance française s'établirait en 2025 à 0,6%, bien en dessous de la croissance mondiale qui sera de 2,5% et la zone euro devrait enregistrer une croissance de +1,2 % en 2025, largement tirée par les petites économies.

L'inflation devrait rester **inférieure à 2%** en 2025, et s'approcher des **1,3 % en 2026**, 1,8 % en 2027 et sera donc largement inférieure au niveau enregistré en 2022 ou 2023.

Malgré une légère baisse des taux d'intérêt en 2025, la tendance au vu des instabilités politiques, notamment en France, prévoit **un relèvement des taux d'ici la fin d'année et en 2026, d'après Finance Active**.

## ➤ Le Projet de Loi de Finances 2026

A peine publié, le projet de loi de finances est déjà contesté sur le montant de l'effort demandé aux collectivités. Si le gouvernement l'estime à 4,6 milliards d'euros, le président du Comité des finances locales et premier vice-président délégué de l'Association des Maires de France évalue la facture totale pour le secteur local à 8 milliards d'euros. Sachant que le chiffre de 4,6 Md€ annoncé par le gouvernement représente déjà un effort doublé par rapport aux 2,2 milliards lors de la dernière loi de finances.

En haut de la liste figure le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités (Dilico), porté d'un à deux milliards d'euros. Avec un mécanisme encore plus coercitif que le précédent puisqu'il doit être remboursé sur 5 ans à 80 % et seulement si les dépenses totales des collectivités sont inférieures à l'inflation.

A ce montant s'ajoute la réduction du fonds vert de 500 M€, passant de 1,15 Md€ cette année à 650 millions en 2026, la baisse de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de 200 M€.

Contrairement au gouvernement, mais comme la Cour des comptes a pu le faire lors de son décompte de l'effort demandé aux collectivités en 2025, le président du CFL intègre également dans la facture les 1,4 Md€ de hausse de cotisations CNRACL que devront payer les collectivités en 2026. Sachant que ces hausses continueront en 2027 et 2028 dans les mêmes proportions.

Le PLF intègre également la réduction de 900 millions d'euros des prélèvements sur recettes de l'Etat dont 800 M€ au titre de la baisse de la compensation d'exonération de 50 % des valeurs locatives de taxe foncière et de CFE sur les locaux industriels soit une baisse de recette de près de 100 k€/an pour la Ville d'Evron.

Sont inclus enfin les 700 M€ de FCTVA en moins, suite à la volonté du gouvernement de recentrer l'assiette des dépenses éligibles au fonds sur les seules dépenses d'investissement, une perte d'environ 20 k€/an pour la collectivité.

La copie n'est pas définitive mais elle laisse présager d'un effort supplémentaire pour les collectivités par rapport à l'année précédente.

## 2. Le contexte local

Plus localement, Le revenu moyen par habitant à Évron (21550 €) est en dessous de la moyenne nationale (23820€). La part de la population au chômage (**5.5%**) est inférieure à la moyenne nationale (8.4%) au second trimestre 2025. (Chiffres INSEE)

Comme relevé sur le plan national, des tensions persistent en termes de logement, ce qui fragilise d'autant plus les ménages les plus précaires : manque de logement social, flambée des coûts énergétiques, moins de flux entre les personnes dans les différents logements, difficulté d'accéder à la propriété pour des primo accédants ce qui s'impacte sur le reste de la population car peu de vacances de logements sains, ...

Sur le plan alimentaire, les associations de secours alimentaires sont également en difficulté dans l'approvisionnement des denrées et ayant pour conséquence des distributions aux usagers pouvant être diminuées.

De plus, au 15 novembre 2025 le CCAS d'Évron a distribué 3000€ d'aides d'urgence supplémentaires par rapport au 15 novembre 2024.

On note également que la poursuite de la dématérialisation des démarches administratives a engendré des conséquences sur les usagers les moins à l'aise avec le numérique, et ce malgré la mise en place un peu partout sur le territoire des maisons « France services » qui enregistrent une activité de plus en plus importante. Certains usagers n'ont pas été en mesure de réaliser ou de suivre leurs démarches correctement et se sont retrouvés sans ressource, la plupart du temps momentanément certes, mais impliquant l'intervention d'une aide sociale.

Ces différentes observations d'ordre national et local confirment la nécessité d'une analyse régulière et partagée entre acteurs locaux de la demande sociale locale afin d'adapter la réponse apportée par le CCAS.

## II. Le budget général

### 1. La section de fonctionnement

Dans ce contexte, **le budget de fonctionnement 2026 évolue ainsi :**

	2024	2025	2026
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	135 260 €	144 530 €	158 785 €

Le cout des charges de personnel s'élève à 104 010 € pour 2026 et représente 72 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le personnel du CCAS se compose ainsi :

- 1 directrice, 1 ETP, titulaire catégorie A
- 1 secrétaire administrative, 0,5 ETP, titulaire catégorie C
- 1 agent technique, chauffeur du minibus, 1 ETP à partir du 1<sup>er</sup> mai 2026. Actuellement, l'agent est présent à 0.8ETP sur le service du minibus. Lors du départ en retraite de l'agent au 1<sup>er</sup> mai 2026, le temps de l'agent est revalorisé à 1ETP.

Les agents sont employés par la Communauté de communes des Coëvrons, eu égard à la mutualisation des services existant entre la Communauté de communes et la commune d'Evron depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La masse salariale de ces services fait l'objet d'une répartition en fonction des critères fixés au schéma de mutualisation et plus précisément de clefs de répartition détaillées dans la convention liant les deux parties.

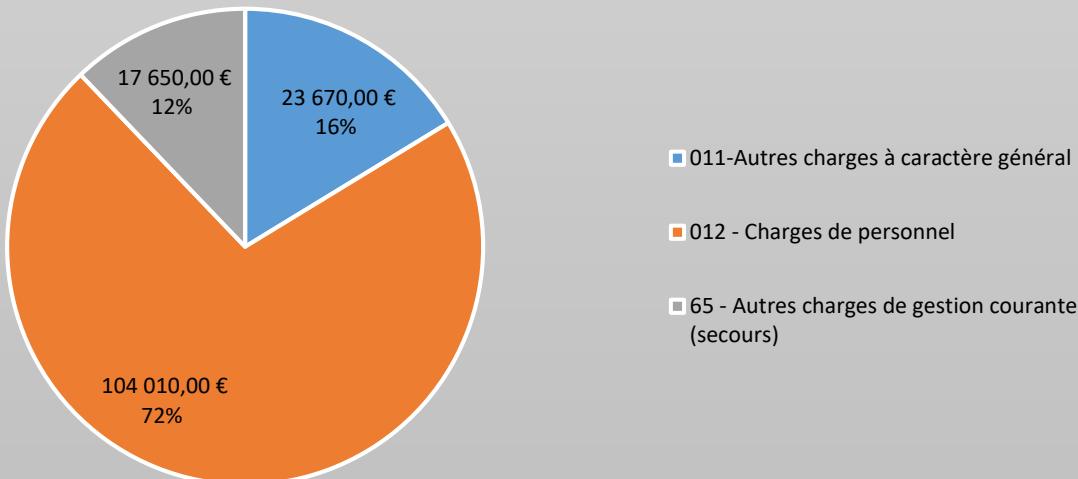
Les dépenses de fonctionnement subissant une augmentation significative sont :

- Les secours : **17 650€** (16 650 € en 2025) pour lutter contre la précarité grandissante avec les différents types d'aides d'urgence. En 2025, on a noté que les besoins d'urgence en termes alimentaires n'ont cessé de croître dans un contexte local et national difficile.
- Devis ITHEA de 10 830 € (article 62268). L'analyse des Besoins Sociaux est une obligation devant être réalisée dans l'année suivant les élections municipales
- ...

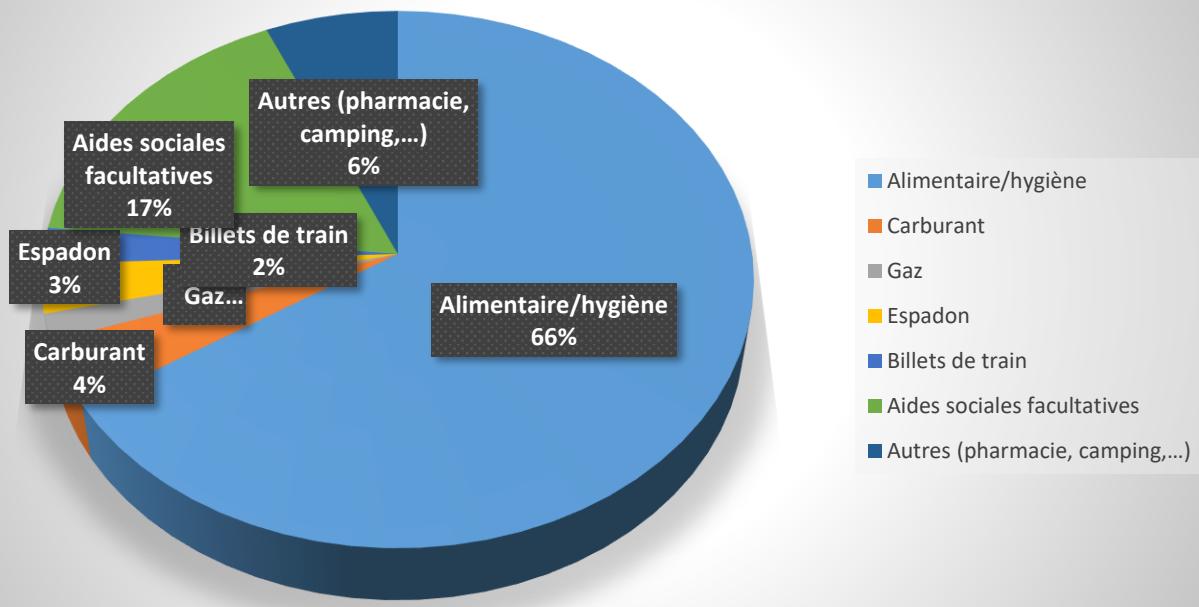
Les dépenses de fonctionnement subissant une diminution significative sont :

- Les dépenses d'eau, assainissement, énergie : en 2025 prévision de 1 680 € retirés par décision modificative en cours d'année . Il a été décidé de ne pas attribuer de nouveaux logements d'urgence. Les charges prévues liées à cet investissement ont donc été nulles.

## Répartition du budget de fonctionnement (dépenses réelles)



## Répartition des secours d'urgence



**Les recettes de fonctionnement** proviennent majoritairement de la subvention versée par la ville d'Evron soit 153 705 € :

## 2. La section d'investissement

Le CCAS n'ayant aucun besoin d'investissement en 2026, aucune somme n'a été inscrite dans le budget en dehors des avances remboursables accordées dans le cadre des aides sociales facultatives (600 € en dépenses et recettes).

## 3. Gestion de la dette

Le CCAS d'Evron ne dispose pas d'emprunt en cours.

## 4. Rétro prospective

CCAS EVRON	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025 provisoire	2026	2 027	2 028
70 Produits services	0	0	0	0	0	0	0
74 Participations commune Evron	120 338	131 443	102 476	114 583	153 705	135 769	137 960
74 Autres participations		6 990	0				
75 Autres produits gestion courante	0	1 722	78	2 508	80	80	80
Produits courants	120 338	140 155	102 554	117 091	153 785	135 849	138 040
011 Charges caractère général	2 901	5 254	4 554	8 000	23 670	13 077	13 207
012 Charges personnel	93 074	88 035	91 710	97 800	104 010	106 090	108 212
65 Autres charges gestion courant	13 266	13 080	12 885	16 500	17 650	17 500	17 500
Charges courantes	109 241	106 369	109 149	122 300	145 330	136 667	138 919
Excédent brut courant (EBC)	11 097	33 786	-6 595	-5 209	8 455	-818	-879
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	2 992		1 081	0	0	0	0
67-68 Charges exceptionnelles			0	0	0	0	0
Epargne de gestion (EG)	14 089	33 786	-5 514	-5 209	8 455	-818	-879
66 Charges financières	0	0	0	0	0	0	0
76 Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0
Epargne Brute (EB)	14 089	33 786	-5 514	-5 209	8 455	-818	-879
Remboursement capital des emprunts	0	0	0	0	0	0	0
Epargne nette (EN)	14 089	33 786	-5 514	-5 209	8 455	-818	-879
Investissement (20-21-23)	382	9 211	0	90 370	0	0	0
Autres dépenses d'investissement	0	0	0	0	600	600	600
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>382</b>	<b>9 211</b>	<b>0</b>	<b>90 370</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>600</b>
FCTVA	0	0	63	13 175	50	0	0
Subventions	0	0	0	40 000	0	0	0
Autres recettes d'investissement	0	0	0	0	600	600	600
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>63</b>	<b>53 175</b>	<b>650</b>	<b>600</b>	<b>600</b>
Emprunt	0	0	0	0	0	0	0
Variation de l'excédent global	13 707	24 575	-5 451	-42 404	8 505	-818	-879
<b>Excédent Global de Clôture</b>	<b>34 306</b>	<b>58 881</b>	<b>53 430</b>	<b>11 026</b>	<b>19 531</b>	<b>18 713</b>	<b>17 834</b>

L'excédent d'investissement dégagé tous les ans par les amortissements pourra financer les éventuels projets d'investissement.

Il est compliqué d'avoir une prospective sur 2026-2029 pour le CCAS, son action étant très liée au contexte socio-économique et aux différentes crises qui peuvent se dérouler. De plus, au vu des nouvelles élections en 2026, il est difficile d'anticiper les orientations politiques.

Des réflexions seront certainement engagées dans les futures années sur des thématiques comme l'aide alimentaire, le logement, la précarité... à l'échelle de la commune mais aussi du territoire. Mais il est **trop** prématurné d'établir des prospections à ce jour.